

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 19642 Numéro SIREN : 484 214 291 Nom ou dénomination : A4 PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2024 sous le numéro de dépôt 54117

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL A 4 PARTNERS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**Adresse de l'entreprise **66 avenue des Champs Elysées 75008 PARIS**Durée de l'exercice précédent* **12**Numéro SIRET* **4 8 4 2 1 4 2 9 1 0 0 0 3 7**Néant ☐ *Exercice clos le,
30/09/2023

		Haut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	9 000	AG	9 000		
	Fonds commercial (1)	AH	267 020	AI		267 020	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 675	AU	12 124	6 550	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	109 878	CV		109 878	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	404 573	BK	21 124	383 449	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 056 975	BY	31 319	1 025 655	
	Autres créances (3)	BZ	43 907	CA		43 907	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	90 000	CE		90 000	
	Disponibilités	CF	21 878	CG		21 878	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	14 363	CI		14 363	
	TOTAL (III)	CJ	1 227 124	CK	31 319	1 195 804	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 631 698	IA	52 443	1 579 254	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*							
Immobilisations :				Stocks :			
				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A 4 PARTNERS		Néant		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60 000)			DA	60 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	28 422	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	7 042	
	Report à nouveau			DH	379 120	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	211 310	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	691 895	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 700	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	321 062	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	254 174	
	Dettes fiscales et sociales			DY	293 470	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	16 952	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	887 359		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 579 254		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	887 359
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 700	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A 4 PARTNERS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 1 579 254 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 211 310 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets :
3 Ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A la date d'arrêt des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	267 020			267 020
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations incorporelles	276 020			276 020
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 269	2 789	2 383	18 675
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	18 269	2 789	2 383	18 675
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	109 879			109 879
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	109 879			109 879
ACTIF IMMOBILISE	404 168	2 789	2 383	404 574

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

30/09/2023

Éléments achetés	267 020
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	267 020

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL A 4 CONSEILS 75008 PARIS	60 000	565 023	99,99	257 747
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	109 864	109 864			199 997
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La SARL FROGER & ASSOCIES a été déclarée en liquidation judiciaire en date du 19 février 2015. Les titres sont dépréciés à 100%.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 000			9 000
Immobilisations incorporelles	9 000			9 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 560	4 660	2 096	12 124
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	9 560	4 660	2 096	12 124
ACTIF IMMOBILISE	18 560	4 660	2 096	21 124

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 115 246 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 056 976	1 056 976	
Autres	43 908	43 908	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	14 363	14 363	
Total	1 115 246	1 115 246	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	330 425
Fournisseurs - rrr à obtenir	1 668
Total	332 093

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 60 000,00 euros décomposé en 60 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 887 359 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 700	1 700		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 174	254 174		
Dettes fiscales et sociales	293 470	293 470		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	338 015	338 015		
Produits constatés d'avance				
Total	887 359	887 359		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	21 702			
(**) Dont envers les associés	34 932			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	206 089
Banque - intérêts courus à payer	1 700
Associés - intérêts courus	23 637
Dettes provis. pr cp & rtt	20 608
Dettes provis. 13e m & primes	46 094
Charges sociales s/ cp & rtt	8 846
Chges soc. primes à payer	11 317
Etat - autres charges à payer	954
Clients - rrr à accorder	13 532
Total	332 778

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	14 363		
Total	14 363		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/09/2023
Chiffre d'affaires France	1 337 417
Chiffre d'affaires Cee	
Chiffre d'affaires Export	
TOTAL	1 337 417

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 30/09/2018, la société SARL A 4 PARTNERS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS AVVENS MANAGEMENT.

A 4 PARTNERS

Société À Responsabilité Limitée au capital de 60 000,00 €
Siège social : 66 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS
484 214 291 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 FEVRIER 2024

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 211 310,20 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 211 310,20 €
 - Un montant correspondant au Report à Nouveau créditeur de 379 120,71 €
 - Une somme de 200 000,00 €
- à titre de dividende, soit par part, un montant de 3.33333333 €
- et le solde, soit 390 430,91 €
- au compte "Report à Nouveau"

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 3.333333333 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2024, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2022	200 000,00	3,333333333		200 000,00	0,00	0,00
30/09/2021	150 000,00	2,50		150 000,00	0,00	0,00
30/09/2020	150 000,00	2,50		150 000,00	0,00	0,00

Copie certifiée conforme

La Gérance

